

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
PROCES-VERBAL DU 19 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin 2025, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

COGUEEN Marie-Jo; GEORGELIN Dominique; GUILLOU Claudine; GENETAY Stéphanie ; LE GOFF Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise; GOASDOUE Gérard; VILLECROZE Philippe ; VAUTHIER Ophélie.

Administrateurs excusés :

BOSCHER Marina; BOUILLLOT Lise; ECHEVEST Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE BLOAS Mireille; LE CALVEZ Michel; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline ; INDERBITZIN Laure-Line; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateurs absents :

CROISSANT Guy; OLLIVRO HERVE ; LE SAULNIER Brigitte.

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Administratifs présents :

M. HENRION Yannick – Directeur CIAS

En exercice : 25

Présents : 9

Quorum : 13

Date d'envoi des convocations : 2 juin 2025

- Conformément aux article R-123-16 et R-123-17 du CASF précisant que le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente,
- Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 18h00, soit :

9 membres présents sur les 25 en exercice,

La séance du Conseil d'administration du CIAS du jeudi 19 juin 2025 n'a pu se tenir.

Par conséquent, en conformité avec les dispositions du CGCT et du CASF, le Conseil d'Administration du CIAS sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

A cette occasion, il délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à **18h15**.

La Vice-présidente

Claudine GUILLOU

